

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 27

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Alain BOURION, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Cyril GRANGER, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Laurence PIPERS, Valérie MILLON.

Excusés par procuration :

Jean DARDENNE donne procuration à Pascale ETIENNE en date du 18 décembre 2023

Claire MARCHAND donne procuration à Cyril GRANGER en date du 18 décembre 2023

Gilles MONTI donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date du 19 décembre 2023

Alexandre DOS REIS donne procuration à Fabien DOUCET en date du 19 décembre 2023

Aurore TONNELIER donne procuration à Clément RAVAUD en date du 19 novembre 2023

Absente :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de séance : Alain BOURION

Objet : Admission de titres en créances éteintes

Délibération 2023 – 101

Pour faire suite à la transmission par le Comptable Public du Service de Gestion Comptable d'un état des produits irrécouvrables, il est proposé au Conseil Municipal d'admettre en créances éteintes un titre de recettes correspondant aux produits irrécouvrables suivants :

- Nature des produits irrécouvrables : Restauration scolaire
- Montant global des créances irrécouvrables : 425,49 €
- Motif : clôture pour insuffisance d'actif suite liquidation judiciaire
- Années 2017 à 2018

Le Comptable Public a effectué toutes les diligences et poursuites réglementaires pour parvenir au recouvrement de ces sommes, mais le Tribunal de Grande Instance de Limoges a ordonné l'effacement des dettes correspondantes.

Le Conseil Municipal est invité à valider l'admission des créances des titres susmentionnés.

DÉLIBÉRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables ;

VU les diligences et poursuites réglementaires effectuées par le Comptable Public, sans succès ;

VU la note de synthèse ;

CONSIDÉRANT l'état des produits irrécouvrables dressé par le Comptable Public et présenté ci-dessus ;

CONSIDÉRANT la demande de créance éteinte n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution,

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DÉCIDE

- **L'admission** en créance éteinte des titres susmentionnés, dont un récapitulatif est annexé ci-après ;
- **D'imputer** ces annulations de titres en dépenses de la section de fonctionnement du budget principal, article 6542 « pertes sur créances irrécouvrables - créances éteintes ».

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 20 décembre 2023

Le Maire,

Fabien DOUCET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 22/12/2023

Publié ou notifié

22/12/2023

Direction générale des Finances publiques
SGC LIMOGES ET AMENDES
Service secteur local
31 RUE MONTMAILLER
87000 LIMOGES
Téléphone : 05 55 33 37 37
Mél: sgc.limoges@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Réception : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h
Affaire suivie par : Pierre CHASSAGNARD
Téléphone : 05 55 33 09 44
Réf. : DOSSIER : 448024950
LJ 06/04/2022 CIA DU 12/10/2022

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE PANAZOL
87350 PANAZOL

Limoges, le 24/11/2023

Objet : créance éteinte suite à clôture pour insuffisance d'actif

Monsieur le Maire,

Je vous informe que le recouvrement des créances émises à l'encontre de _____ figurant dans le bordereau joint est irrémédiablement compromis (clôture pour insuffisance d'actif suite liquidation judiciaire).

Dès lors, je vous invite à traduire sur le plan budgétaire et comptable cette situation.

A l'appui de la délibération exécutoire, vous voudrez bien émettre un mandat de paiement typé ordinaire à l'article 6542 d'un montant de 425,49 € (budget 22500) au titre de la créance éteinte accompagné des présentes pièces.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Agent administratif des Finances publiques
SERVICE DE GESTION COMPTABLE
LIMOGES - AMENDES
31 rue Montmailler
Pierre CHASSAGNARD
Tél. : 05 55 33 14 47
Fax. : 05 55 33 55 01

751-SD


FINANCES PUBLIQUES
SGC LIMOGES ET AMENDES
31 RUE MONTMAILLER
87000 LIMOGES

Votre demande a bien été prise en compte sous la référence N° 467436226612
REFERENTIEL TIERS - RECHERCHE - LISTE DES PIÈCES
 Critères de recherche
 Collectivités (uniclours) -
 Type des pièces -
 Pièces Toutes
 Rappel des informations sur le terrain
 Nom/RS CP - Ville 87000 - LIMOGES
 Date de consultation
 Totalisation des pièces non soldées (4 - 425,46)
 Restes à payer 0,00 € Restes à recevoir 0,00 € Résultat à recouper 425,49 €
 Liste des pièces (sur 24 pièces)

Budget	Type	Nature	Numero	Emission	Montant pièce	Soled TTC	Atteint
22500	Article(s) de rôle		3-615	10/01/2016	151,76 €	151,76 €	
22500	Article(s) de rôle		18-463	16/05/2016	124,06 €	124,06 €	
22500	Article(s) de rôle		6-694	15/03/2016	111,11 €	111,11 €	
22500	Article(s) de rôle		30-497	06/11/2017	146,34 €	146,34 €	
22500	Article(s) de rôle		20-497	10/07/2017	175,86 €	175,86 €	
22500	Article(s) de rôle		18-478	19/05/2017	127,68 €	127,68 €	
22500	Article(s) de rôle		14-22	20/04/2017	43,20 €	43,20 €	
22500	Article(s) de rôle		10-55	07/03/2017	38,40 €	38,40 €	
22500	Article(s) de rôle		8-505	23/02/2017	130,34 €	130,34 €	
22500	Article(s) de rôle		4-805	13/01/2017	130,34 €	130,34 €	
22500	Article(s) de rôle		1-53	05/01/2017	54,00 €	54,00 €	
22500	Article(s) de rôle		31-58	18/11/2016	42,00 €	42,00 €	
22500	Article(s) de rôle		26-508	28/10/2016	135,00 €	135,00 €	
22500	Article(s) de rôle		15-530	23/05/2016	114,00 €	114,00 €	
22500	Article(s) de rôle		12-90	17/05/2016	24,78 €	24,78 €	

Actions
 Enclass individuel
 Proposition en NV
 BS Créances non soldées
 BS Totalité des créances

Remettre
 Quitter

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB101 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 20/12/2023

Objet : Admission de titres en créances éteintes

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Divers

Date de télétransmission : 22/12/2023 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : DÉLIBÉRATION 101 - Admission de titres en créances éteintes .pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20231220-DELIB101-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 22/12/2023